

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal tenue le 21 février 2011 à la salle municipale de Saint-Joseph-de-Mékinac située au 258, chemin Saint-Joseph à Saint-Joseph-de-Mékinac, Trois-Rives.

Sont présents : M. Lucien Mongrain, maire
M. Godfrey Plachta, conseiller siège numéro 1
M^{me} Hélène Bellemare, conseillère siège numéro 2
M^{me} Caroline Naud, conseillère siège numéro 3
M^{me} Lise Roy Guillemette, conseillère siège numéro 4
M. Jean-Paul Rheault, conseiller siège numéro 6

Est absente M^{me} Ninon Fortier, conseillère siège numéro 5

Les membres présents forment le quorum.

Il est constaté que l'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h par Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives. Nicole Léveillée, secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

11-02-30 **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Hélène Bellemare et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

11-02-31 **Plan directeur de développement du lac Mékinac**

Considérant que le 9 février 2011, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) soumettait au conseil municipal de Trois-Rives une nouvelle proposition de site à exploiter sur la rive ouest du lac Mékinac;

Considérant que le conseil municipal est d'avis qu'un mandat visant le montage d'un cahier des charges de l'appel de propositions soit donné dans les plus brefs délais pour l'exploitation de ce site;

En conséquence, il est proposé par Hélène Bellemare, appuyée par Godfrey Plachta et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives :

- Demande au MRNF de relancer les pourparlers avec monsieur François De Grandpré de l'Université du Québec à Trois-Rivières, qui s'est montré intéressé par le projet précité;
- Manifeste sa volonté auprès du MRNF à participer financièrement au coût d'exécution de ce mandat.

11-02-32 **Présentation d'un projet commun – Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier**

Considérant l'entente intermunicipale intervenue entre les municipalités de Sainte-Thècle, de Lac-aux-Sables et de Trois-Rives, pour l'entretien du chemin du Lac-du-Missionnaire ;

Considérant que ce chemin est situé sur le territoire des municipalités de Trois-Rives et de Sainte-Thècle, en totalité sur les terres du domaine de l'État et pour 1,1 kilomètre dans la municipalité de Lac-aux-Sables;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Trois-Rives (Québec)

Considérant que la municipalité de Lac-aux-Sables exécute présentement l'entretien pour le compte des trois municipalités;

En conséquence, il est proposé par Caroline Naud, appuyée par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives autorise :

- Qu'un projet commun soit déposé dans le cadre du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, Volet II, pour des travaux de voirie dans le chemin du Lac-du-Missionnaire;
- Que chacune des municipalités s'engage à investir une somme de 10 000 \$;
- Que la municipalité de Lac-aux-Sables soit le maître d'œuvre de ces travaux et fasse rapport aux municipalités de Sainte-Thècle et de Trois-Rives.

11-02-33

Clôture de l'assemblée

Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud, il est unanimement résolu d'autoriser la levée de l'assemblée.

/s/ Maire

/s/ Secrétaire-trésorière